



Monsieur François FILLON
Les Républicains
238 rue de Vaugirard
75015 PARIS

Nos Réf. : PhB/JC/ML

Objet : **FILLON2017.FR**

Rennes, le 29 décembre 2016

Monsieur le Premier Ministre,

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons pris connaissance de vos réflexions et de vos propositions pour l'agriculture française.

1) Tout d'abord, permettez-moi de vous faire part de **l'étonnement des éleveurs et des organisations représentatives de la production porcine concernant votre volonté de « supprimer la cotation au cadran au profit d'une cotation à la pièce plus qualitative ».**

Le prix qui est établi au cadran est un prix de la carcasse. Les carcasses sont valorisées après découpe en une multitude de pièces, pour une part seulement sur le marché national. Le frais représente 25 % des volumes, les produits transformés, 75 %. Par ailleurs, compte tenu des habitudes alimentaires françaises - nous manquons de jambons et devons exporter des produits gras et abats en excès - notre filière doit structurellement exporter 1/3 de sa production et importer 1/3 de sa consommation. Notre filière est donc en prise direct avec le marché international. Ainsi le prix établi au MPB est une synthèse, la résultante d'une confrontation de l'offre de porcs des éleveurs regroupés en Organisations de Producteurs (OP) et la demande des abatteurs, chacun engagé dans des filières de valorisation très variées mais qui contribuent collectivement à la synthèse et à l'équilibre de la carcasse.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur le fait que **la reprise des prix payés aux producteurs, constatée entre mai et septembre 2016, est le fait du marché chinois et hongkongais et non pas celui du marché intérieur des pièces.** Si nous avons dû, sur cette période, payer les éleveurs français sur la base du prix des pièces en France, tiré à la baisse par les acteurs Espagnols, les éleveurs français n'auraient pu bénéficier de la reprise des prix liée à la demande chinoise. Aussi pouvons-nous « comprendre » que, dans ce contexte, certains acteurs aval de la filière militent auprès des candidats à la présidentielle pour un système de paiement des éleveurs qui s'appuierait sur le marché le moins valorisant !!!

Le Marché du Porc Breton doit être préservé car il assure deux missions essentielles : la commercialisation d'une partie des porcs bretons et l'établissement d'un prix de synthèse de la multitude des canaux de valorisation, transparent pour tous les éleveurs de porcs. C'est un gage d'équité entre éleveurs qui va de pair avec la pesée-classement indépendante qu'assure UNIPORC OUEST, et de défense du juste prix quelle que soit la taille de l'élevage et sa situation géographique. C'est une référence étalon indispensable pour les éleveurs et les outils qui demain souhaiteraient aussi s'engager dans la contractualisation.

.../...

2) Par ailleurs, il nous paraît essentiel de ne pas faire l'amalgame entre deux sujets : celui de la fixation du prix et celui de la compétitivité de la filière porcine française.

La perte de compétitivité de la filière porcine française apparaît au début des années 2000 et s'amplifie à partir de 2007. En 1999, la France produisait 27 millions de porcs, elle en produisait 24,4 millions en 2015, soit une baisse de 3 millions de porcs. Cette baisse correspond au volume traité par près de 3 abattoirs Gad (Lampaul Guimiliau 29), abattoir qui aura fermé ses portes en 2013 après avoir connu des heures de gloire et illustré la réussite et la croissance d'une filière dynamique à l'ouest de la France. Sur cette période, les abattages à SABLE SUR SARTHE sont passés de 15 à 7000 porcs par semaine ! 3 millions de porcs en moins, c'est 6000 emplois détruits dans la filière.

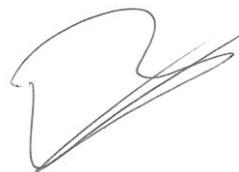
La perte de compétitivité du bassin français est parfaitement illustrée par l'évolution de la balance commerciale : le solde de la balance en valeur se dégrade fortement depuis les années 2000. Elle était (hors commerce d'animaux vivants) excédentaire de 112 millions d'euros en 2000, elle est déficitaire - 522 millions d'euros en 2015, un déficit en valeur qui s'accroît depuis les années 2007/2006. Ce déficit en valeur illustre le fait que, relativement, nous importons de plus en plus de produits transformés (viandes FRC, VSSF, saucisses/saucissons) et exportons de plus en plus de produits basiques. Dès qu'il faut mettre le couteau dans la viande, la France perd en compétitivité. Sur cette même période, le solde en volume (viandes et animaux) de la France est toujours excédentaire : + 74 000 T en 2000, + 60 000 T en 2015. Sur cette même période, le nombre d'animaux vivants exportés est passé de 264 000 en 2000 à 604 000 en 2015, le nombre d'animaux importés de 564 000 à 122 000. En simple, la France exporte des animaux vivants et importe des produits transformés !!!!

La perte de compétitivité de la filière porcine qui transpire à travers la crise que nous connaissons depuis 2007 est, depuis plus de 10 ans, restée un sujet tabou pour les décideurs politiques. Le dumping fiscal (forfait TVA en Allemagne qui génère une subvention déguisée de 50 millions d'euros par an au profit de ses éleveurs de porcs) et le coût supérieur de la main-d'œuvre en France par rapport à l'Allemagne et à l'Espagne (qui utilisent le travail détaché) ont affaibli durablement la filière porcine française. Cette dérive est intervenue de façon conjuguée avec la montée en puissance des complexités administratives en France, qui ont interdit pendant de trop longues années la modernisation des élevages. Le sursaut est encore possible.

C'est aussi pourquoi, nous ne pouvons que saluer toute initiative qui irait dans le sens d'une simplification administrative et des normes en France et une harmonisation fiscale et sociale, à minima au niveau du noyau dur des pays de la zone euro. Dans l'attente de cette harmonisation, l'idée d'un allègement des charges sociales, notamment dans les filières agroalimentaires, par transfert sur la TVA, irait dans le bon sens.

Restant à votre entière disposition pour échanger avec vous ou vos représentants, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes cordiales salutations et vous souhaite tous mes vœux de bonne et heureuse année.

Philippe BIZIEN,
Président du CRP



Copie : Administrateurs CRP Bretagne, Président CRP Pays de la Loire, Parlementaires bretons de la droite et du centre, Président du Conseil Général des Côtes d'Armor